

avait ordonné qu'un *propre* de la fête serait ajouté au bréviaire et au missel, et rendu obligatoire pour les deux clergés de l'univers catholique. Cependant, les leçons du second nocturne des matines, au lieu d'offrir, comme celles du bréviaire dominicain, un narré de l'institution du Rosaire, étaient empruntées à un sermon de saint Augustin. Seules, les Eglises de Toscane avaient obtenu, par une exemption à la règle commune, la faculté de se conformer à l'office des Frères-Prêcheurs.

En 1724, Benoît XIII étant élevé sur la chaire de saint Pierre, des demandes lui furent adressées dans le but d'obtenir l'extension à l'Eglise universelle, de ce qui, pour les Eglises de Toscane et l'Ordre de saint Dominique, n'était encore qu'un privilège. Mais déjà l'antiquité du Rosaire et les circonstances de son institution avaient rencontré des contradicteurs. Rome n'aime pas à aventurer sa parole. Benoît XIII décida que les leçons de l'office dont la communication était réclamée, seraient revues et contradictoirement discutées au sein de la Congrégation des Rites, corrigées au besoin, avant de recevoir de l'Eglise une dernière sanction. Ici apparaît, comme défenseur des titres de saint Dominique et de son Ordre, un homme à jamais célèbre dans les fastes de la science ecclésiastique. C'était le promoteur de la foi, Prospero Lambertini, plus tard Benoît XIV. On a retrouvé de nos jours le *votum* ou mémoire motivé, où le savant prélat, raisonnant moins en promoteur de la foi, chargé de signaler des doutes et d'élever des obstacles, qu'en consultant appelé à démontrer toute la force d'une thèse, se place sur le terrain solide de la tradition romaine, et réduit à leur juste valeur les objections contraires. Ses conclusions sont adoptées ; et Benoît XIII, par un décret du 26 mars 1726, rend obligatoires les leçons du second nocturne de la solennité du Rosaire ; elles portent ce qui suit :

“ Tandis que l'hérésie des Albigeois sévissait dans la contrée toulousaine, et jetait de jour en jour de plus fortes racines, saint Dominique, fondateur de l'Ordre récent des Frères-Prêcheurs, s'employa de toutes ses forces à combattre l'impiété. Comme moyen de triomphe, il implora par de ferventes prières le secours de la Bienheureuse Vierge dont les prérogatives étaient impudemment attaquées et à qui il été donné d'extirper par le monde en-